

- ☞ **Chiffre d'affaires** et rentabilité économique en hausse,
- ☞ **Diminution** des effectifs de la branche,
- ☞ **Dégradation** des conditions de travail,
- ☞ **Négociation** sur les salaires en berne !

**LA CGT S'OPPOSE A L'ACCORD SIGNE PAR LA CFDT ET LA CFE-CGC**

**L**a chambre patronale de la plasturgie, toujours friande de gagner du temps et après un semblant de négociations, **obtient la signature de deux organisations syndicales le 5 septembre 2012, privant ainsi les salariés de la branche d'une augmentation de leur pouvoir d'achat.**

Ces négociations sont le résultat de l'accord de juin 2011 et de 2008, où le patronat a décidé de mettre en place une grille dite catégorielle, en augmentant au gré du temps les catégories de salariés dont elle a décidé et mis en place une négociation pluriannuelle. La CGT a obtenu une négociation annuelle dans la dernière négociation, mais le compte n'y est pas !

C'est la conséquence également de l'éclatement de la grille qui a découlé de l'accord de 2004 sur les salaires (dénoncé depuis par la chambre patronale) et classifications (pour rappel : nous sommes passés de 21 coefficients à 15).

**UN TASSEMENT DE CETTE GRILLE S'EST OPÉRÉ AU FIL DES ANNÉES ET A CONDUIT TOUT NATURELLEMENT À EXCLURE LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS ET À DÉVELOPPER LA PRÉCARITÉ DES EMPLOIS (CDD, INTÉRIM ET SOUS-TRAITANCE).**

Pire si nous faisons une comparaison à partir du SMIC pour les différentes catégories en 2004 et en 2012 :

	2004	≠ entre coeff et SMIC	2012	≠ entre Coeff et SMIC
Coef. 700	922 €		1410 €	-1,06 %
SMIC	922 €		1425 €	
Coef. 730 (ex 155)	1034 €	+12,14 %	1495 €	+4,91 %
SMIC	922 €		1425 €	
Coef. 800 (ex 205)	1357 €	+47,18 %	1795 €	+25,96 %
SMIC	922 €		1425 €	
Coef. 900 (ex 305)	1817 €	+97 %	2735 €	+91 %
SMIC	922 €		1425 €	

Nous constatons, non seulement, que le tassement s'opère dans toutes les catégories et que les salaires se rapprochent de plus en plus du SMIC et, fait perdre ainsi près de 8 % pour les ouvriers au 730, 22 % pour les ETAM et 6 % pour les Cadres mais aussi avec la nouvelle grille de classifications de 2004, la charge de travail et l'emploi occupé ont augmenté : la responsabilité, les fonctions, qui étaient du ressort, avant 2004, des Cadres au 1er coefficient incombent, aujourd'hui, à un poste d'ETAM. Tout comme pour les ouvriers au coefficient 740/750, cela correspondait en 2004 à un emploi au coefficient maîtrise.

**En 8 ans, le patronat a gagné sur tous les tableaux : masse salariale avec le tassement de la grille et des emplois en moins, et sur la flexibilité du travail en déqualifiant les salariés avec une charge de travail supplémentaire : c'est inacceptable !**

**DEPUIS 2006, LES EFFECTIFS NE CESSENT DE RÉGRESSER DE 161 711 À 138 000 EN 2011, SOIT MOINS DE 23711 EMPLOIS (SOURCE PÔLE EMPLOI) ALORS QUE LE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SALARIÉ A PROGRESSÉ DE 74 % EN 10 ANS, AVEC UNE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DE 11 % SUR 2010 ET UNE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 9,83 %.**

**La chambre patronale de la plasturgie s'était engagée, en 2010, à ouvrir un vaste chantier afin d'inverser la courbe de tassement de la grille et aller vers une valeur de point.**

**Aujourd'hui, le résultat est là, rien n'a été entrepris, pire :**

- ☞ Négociation pluriannuelle des minima.
- ☞ 2 coefficients à nouveau en dessous du SMIC en 2012 (700-710).
- ☞ Grille catégorielle.
- ☞ Que sont devenus les promesses de revoir la grille de classifications et de qualifications en Groupe de travail : Pas de réunion sur le groupe de Travail sur la politique salariale depuis 2011.

Le patronat accélère le processus de la casse industrielle en exerçant un chantage à l'emploi et à la baisse du coût du travail. Il ramène les salaires au plus bas niveau. La CGT a obtenu dans la négociation que, dès que le coefficient 700 atteint le SMIC en vigueur, une négociation sur les salaires s'ouvre à la prochaine CMP: ce n'est que justice car cela était inscrit dans tous les accords jusqu'en 2009, mais non respecté par la chambre patronale.

**L'ensemble des Organisations Syndicales avait exigé une revalorisation de 2 % au 1<sup>er</sup> juillet 2012 afin de maintenir la progression des minima et le pouvoir d'achat des salariés.**

**La CGT revendique une réouverture des négociations 2012 avec le premier coefficient 700 à 1700 € et avec une valeur de point.**

**LA CHAMBRE PATRONALE ACCÉLÈRE LE DÉMANTÈLEMENT DE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE ET VEUT RAMENER LES DROITS DES SALARIÉS AU NIVEAU DU CODE DU TRAVAIL.**



Il devient plus que nécessaire que les salariés, avec leurs syndicats CGT, se mobilisent pour améliorer notre Convention Collective Nationale, notamment sur les salaires minima, mais aussi contre la casse de notre industrie.

Après l'annonce de PSA de fermeture du site d'Aulnay et PSE sur Rennes, et du chômage partiel chez Renault (30 jours d'ici fin décembre), les menaces de chômage partiel, restructurations et fermetures pèsent sur l'ensemble de notre industrie plasturgie: Faurecia, Mécacorp, Plastic Omnium, Plastivaloire Grand Perret qui travaille pour PSA, vont être impactés dans leur activité.

Nous devons réagir et interpeller nos directions d'entreprises et de groupes afin de connaître leur stratégie pour la combattre.



**CONTRE LA CASSE INDUSTRIELLE ET LA CCN, nous devons réagir et nous organiser, partout, afin que le 9 octobre 2012, nous soyons nombreux aux manifestations sur : Bordeaux, Lyon, Marseille et Paris**

***Cette journée nationale et européenne d'actions sera l'occasion d'exprimer, avec force, nos revendications en termes de pouvoir d'achat, salaires, protection sociale et politique industrielle pour développer l'emploi en France.***